Saint-Pierre Quiberon

les NOUVELLES

Journal municipal de Saint-Pierre Quiberon www.saintpierrequiberon.fr Mars - Avril - Mai 2015 n°4

Édito

Madame, Monsieur, Chers amis,

En ce mois de mars se dérouleront les élections départementales les 22 et 29 mars 2015. Plus que jamais aurons-nous tous conscience des valeurs de liberté de vote existant dans notre pays. J'espère vous savoir vous mobiliser nombreux pour représenter vos idées en ce début de printemps.

Les orientations budgétaires concernent toutes les institutions; alors qu'elles sont proposées en février au sein d'Auray Quiberon Terre Atlantique, elles ne seront votées qu'en mars dans la majorité des communes. Notre conseil municipal du 20 mars se déroulera en ce sens et prendra toute sa valeur pour l'année à venir : faire face aux diminutions de dotations de 17 % cette année, privilégier tant que possible l'investissement, optimiser à la baisse les frais de fonctionnement nous obligera à des choix qu'il nous faut vous expliquer. Ainsi, devrons-nous développer la prévention en indiquant mieux aux secours les chemins à suivre, favoriser l'accès au niveau de la plage de Penthièvre pour la venue de secours en mer. Le relais des antennes téléphoniques ou bornes d'appels doit être efficace. Pour cela, un travail d'investissement signalétique et matériel d'information sera étendu.

AQTA (Auray Quiberon Terre Atlantique) qui base sa priorité sur la politique de déplacement et des transports permettra d'optimiser l'économie, le tourisme, la mobilité, l'habitat... La plate-forme de rénovation énergétique et les services de la Maison du Logement basés porte océane devraient vous accompagner gratuitement par des conseils, techniques, financiers, juridiques dans vos projets de construction et de rénovation. D'autant que peut-être possédez-vous une des 15 000 maisons les plus énergivores du territoire d'AQTA ? Une première rencontre traitant du diagnostic de l'habitat sur le territoire d'AQTA s'est déroulée le 30 janvier rassemblant élus, partenaires institutionnels, associatifs privés. La première commission entre élus a été programmée le 05 mars. Le Programme Local de l'Habitat a le devoir de s'appuyer sur le précédent travail (le Scot) validé l'an dernier et doit définir le foncier à mobiliser, la co-construction de nos objectifs de logements à bâtir ou à réhabiliter. Si la première phase de diagnostic est agréable, rassembleuse, nous vivrons très probablement des moments de discussion plus âpres dans le futur, générant sans nul doute parfois des frustrations face aux attentes de chacune des communes. Mais rappelons-nous toujours que nous devons faire ensemble ce que nous ne pouvons faire seul. L'objectif est d'harmoniser le territoire du nord au sud.

Page de couverture du guide Touristique 2015

Localement, vous avez pu lire en février une presse virulente. Vous nous avez fait confiance à 57.14 % et nous nous en souvenons, soyez-en sûrs. Notre politique est transparente, honnête et volontariste pour mener à bien des travaux visibles rapidement. Nous avons l'ambition de changement réaliste, efficient et performant malgré nos contraintes budgétaires. Les élus et les agents ont procédé conjointement à une réorganisation de travail. Au détour des pages, vous découvrirez les travaux entrepris ou à venir. Il nous tient à cœur de vous informer et de rester fidèles à nos engagements pour le bien public. Si les argumentaires ne peuvent parfois être transmis sous peine de tribunal administratif ou pénal et si la communication n'est pas toujours aussi libre qu'on le souhaite, notre mairie est ouverte et nous sommes à votre écoute. Grâce à vous et avec vous, nous ferons tout le possible pour vivre une dynamique locale gaie. Soyons heureux de vivre à Saint-Pierre Quiberon à l'année ou de passage ! Car honnêtement, ce cadre enchanteur, un enthousiasme et une énergie d'équipe soudée sont de beaux atouts pour améliorer l'existant ! À très bientôt !

Laurence Le Duvéhat

Maire de Saint-Pierre Quiberon et Vice présidente d'AQTA

Permanences du maire et des adjoints :

Laurence Le Duvéhat : sur RV
Roger Jofes : mercredi de 9 h à 12 h
Françoise Duperret : lundi et vendredi de 14 h 30 à 16 h 30 sur RV
Jean-Yves Loget : samedi de 9 h à 13 h sur RV
Valérie Lucas : mardi et vendredi de 14 h à 16 h sur RV
Nathalie Noël-Chatain : lundi 14 h 30 à 16 h 30 (pour les associations et la culture) sur RV - Jeudi 15 h à 17 h (pour le social et la santé) sur RV
Jean-Pierre Le Duvéhat : jeudi sur RV

Mairie de Saint-Pierre Quiberon
70 rue du Docteur Le Gall – BP 11
56510 Saint-Pierre Quiberon
02 97 30 92 00
mairie@saintpierrequiberon.net

Ouverture au public :
Du lundi au mercredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Le jeudi de 8h15 à 12h00 et de 15h00 à 18h00
Le vendredi de 8h15 à 12h00 et de 13h30 à 16h30

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2014

EXTRAITS DES COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL - Retrouvez : les comptes rendus dans leur intégralité sur le site de la commune : www.saintpierrequiberon.fr

PERSONNEL COMMUNAL

Convention Emploi d'Avenir

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité,

•d'autoriser la création d'un emploi d'avenir en vue d'assurer l'assistance administrative auprès des services techniques municipaux.

AFFAIRES CULTURELLES

Subvention exceptionnelle à l'association « Atelier Dessin »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à la majorité [15 voix pour, 4 abstentions : F DUBOIS, J LE HYARIC, G PRUVOST, S COTTIN]

•d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « Atelier Dessin » d'un montant de 100 €, au titre de l'exercice 2014.

AFFAIRES SCOLAIRES

Participation de fin d'année pour les écoles publiques et privées

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité,

•d'approuver pour les écoles publiques et privées :

L'organisation d'un spectacle unique pour les élèves de la petite section jusqu'au CM2 pour un coût global de 788,20 € TTC et l'organisation d'un goûter pour l'ensemble des élèves primaires de la commune à l'issue du spectacle pour un montant de 312 € TTC ainsi que l'achat de livres pour les 65 élèves de l'école publique et les 28 élèves de l'école privée adaptés à l'âge des enfants pour un coût total de 400 € TTC.

AFFAIRES SOCIALES

Participation exceptionnelle au budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à la majorité [15 voix pour, 4 abstentions : F DUBOIS, J LE HYARIC, G PRUVOST, S COTTIN]

•d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle au Centre Communal d'Action Sociale sur l'exercice 2014, pour un montant de 500 €, afin de permettre au CCAS de confirmer une réservation pour l'organisation de l'habituel séjour proposé aux seniors de la commune à l'automne 2015, ceci tenant compte de nombreuses réservations pour des séjours de qualité à cette période.

FINANCES

Taxe d'Aménagement (TA)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité,

•de confirmer le taux de 4 % de la taxe d'aménagement et de maintenir les exonérations relatives aux locaux d'habitation et d'hébergement, les locaux à usage industriel et artisanal, les commerces de détail dans les conditions disponibles en mairie.

Subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité,

•de voter une subvention de fonctionnement au CCAS de 20 000 € pour démarrer l'exercice budgétaire 2015, sachant que le montant global de la subvention pour 2015 sera fixé lors du vote du budget primitif.

ORGANISATION COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

Motion relative aux conséquences de la baisse massive des dotations de l'État

Rapporteur : Madame le Maire

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'État sont en effet appelés à diminuer de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

L'AMF, association pluraliste, forte de ses 36 000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques; aussi elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30 % de nos dotations.

Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'État, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de Saint-Pierre Quiberon rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

•elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le bien vivre ensemble;

•elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire;

•enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de Saint-Pierre Quiberon estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

Pour toutes ces raisons, la commune de Saint-Pierre Quiberon soutient les propositions de l'Association des Maires de France pour

o Un réexamen du plan de réduction des dotations de l'État,

o L'arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,

o Une réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

La motion est adoptée à la majorité [14 voix pour, 5 abstentions : J-Y LOGET, F DUBOIS, J LE HYARIC, G PRUVOST, S COTTIN]

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2014

ORGANISATION COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

AFFAIRES SCOLAIRES

Prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'école Saint-Joseph de Kéraude

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à la majorité [15 voix pour, 4 abstentions : F DUBOIS, J LE HYARIC, G PRUVOST, S COTTIN]

•d'établir une convention de financement des dépenses de fonctionnement des classes élémentaires de l'école privée Saint-Joseph de Kéraude, en application du contrat d'association, pour 2015 sur la base d'un forfait par élève d'un montant de 553 € par an.

Participation financière aux dépenses de fonctionnement de l'enseignement maternel de l'école privée Saint-Joseph de Kéraude

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à la majorité [15 voix pour, 4 abstentions : F DUBOIS, J LE HYARIC, G PRUVOST, S COTTIN dont refus de prendre part au vote de F DUBOIS, J LE HYARIC, G PRUVOST]

•de maintenir l'allocation d'aides complémentaires en faveur de l'école privée pour l'année civile 2015 au titre des crédits scolaires (fournitures scolaires, manuels…) de 80,60 € par élève de maternelle, de matériel pédagogique (informatique, supports numériques…) de 43,40 € par élève de maternelle, ainsi qu'une subvention de 13 500 € pour la

rémunération de l'agent assurant l'entretien des classes et assistant le personnel enseignant sur le temps d'enseignement.

AFFAIRES SPORTIVES

Convention d'occupation temporaire sur le site tennistique de Kerbourgnec

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à la majorité [15 voix pour, 3 voix contre : F DUBOIS, J LE HYARIC, G PRUVOST, 1 abstention : S COTTIN]

•d'autoriser Madame Le Maire à signer une convention d'occupation temporaire avec The Peninsula Tennis Club afin de garantir, à court terme, la continuité d'un service au public en matière de pratique libre du tennis ainsi qu'une dynamique sportive sur le site de Kerbourgnec, dans la perspective d'une définition affinée des projets sur ce site.

Travaux d'Enrochement réalisés à l'Isthme de Penthièvre en Novembre 2014

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2015

ASSOCIATIONS

Convention de mise à disposition d'un local communal au bénéfice de l'association « L'Envolée »

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité,

•d'autoriser Madame Le Maire à signer la convention de mise à disposition du local communal, situé 1 rue Clémenceau, au bénéfice de l'association « L'Envolée » dans la poursuite du soutien de la Ville au Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP).

CAMPINGS

Tarifs 2015 – Campings municipaux

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à la majorité [15 voix pour, 4 abstentions : F DUBOIS, J LE HYARIC, G PRUVOST, S COTTIN]

•de fixer pour 2015 les tarifs (HT) des campings municipaux, ainsi que leurs périodes d'ouverture, consultables en Mairie.

Tarifs 2015 – Commerçants dans les campings municipaux

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à la majorité [15 voix pour, 4 abstentions : F DUBOIS, J LE HYARIC, G PRUVOST, S COTTIN]

•de fixer pour 2015 les tarifs (HT) applicables aux commerçants dans les campings municipaux consultables en Mairie.

PORTS

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à la majorité [15 voix pour, 4 abstentions : F DUBOIS, J LE HYARIC, G PRUVOST, S COTTIN]

•de fixer, pour 2015, les tarifs des mouillages dans le port de Portivy, consultables en Mairie.

Tarifs 2015 – Mouillages dans le port d'Orange

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE, à la majorité [15 voix pour, 4 abstentions : F DUBOIS, J LE HYARIC, G PRUVOST, S COTTIN]

•De fixer, pour 2015, les tarifs des mouillages dans le port d'Orange, consultables en Mairie.

AFFAIRES SPORTIVES

Procédure de Délégation de Service Public d'Affermage (DSP)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,DÉCIDE, à la majorité [16 voix pour, 2 voix contre : J LE HYARIC, G PRUVOST, 1 abstention : F DUBOIS]

Sur la base du rapport d'information sur le mode de gestion du service public (CGCT, art L.1411-4) consultable en Mairie :

•d'approuver le lancement d'une procédure classique de délégation de service public (DSP) d'affermage pour neuf années étant précisé que le Conseil Municipal sera appelé à se prononcer, à l'issue de la procédure de consultation et de négociation, sur la proposition de contrat et le choix du candidat.

DOMAINE COMMUNAL

Cession d'une emprise sur la parcelle AH 782p

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à la majorité [15 voix pour, 3 voix contre : F DUBOIS, J LE HYARIC, G PRUVOST, 1 abstention : S COTTIN]

•de céder à Monsieur et Madame ROUX Philippe, une emprise sur le terrain communal cadastré AH 782p, dans les conditions précisées par délibération et consultables en Mairie.

LE MARCHE DE NOËL

Pour la première fois, le marché de Noël de Saint-Pierre Quiberon pour les exposants s'est déroulé sous des barnums et petits chapiteaux savamment décorés par l'office de tourisme et prêtés par la ville de PLOUHARNEL, de SAINT-PIERRE QUIBERON et par une association Saint-Pierroise.

L'amicale de l'école publique a ainsi pu bénéficier de la gratuité d'un barnum afin qu'un pâté breton de 58 kg soit vendu au bénéfice de l'association pour financer un projet pédagogique autour des arts du cirque.

Cette belle journée avait commencé à la médiathèque le matin par les contes pour enfants de Martine MANGEON.

L'après-midi un groupe Folklorique de GUEMENE PENFAHO a animé la journée. L'écurie du ROHU a quant à elle proposé des baptêmes du sabot pour les petits cavaliers en herbe sur le dos des poneys de l'écurie. La Roulotte a bien entendu ravi les enfants et les plus grands par ses spectacles. Puis ce fut l'arrivée du Père Noël, accompagné de la mère Noël. La calèche de monsieur Robert NEVO était conduite par Louis et son cheval Oscar. Les enfants ont apprécié les distributions de gourmandises du Père Noël, mais avant tout, les ballades en calèche dans les rues de Saint- Pierre. La journée s'est déroulée dans la bonne humeur et dans l'ambiance de Noël. Les Saint-Pierrois ont ainsi pu déguster les marrons grillés, le chocolat chaud et le vin chaud servis par Valérie, Nathalie, Françoise, Armel, Roger, Aimé et autres élus. En fin de journée, l'animation musicale était assurée par Pierrot, notre « Disc Jokey ». Cette journée fut très dense en animations et en fin de journée, le tirage de la tombola organisée par les acteurs économiques de la commune décidait des prix attribués. Sur le Port d'Orange, à la nuit tombée, les terrasses des bars étaient combles alors qu'éclatait dans le ciel un magnifique feu d'Artifice. Le Père Noël pouvait se réjouir, ce fut une belle journée, mais elle n'était pas terminée. À 20 h 30, à l'église, fut donné en première partie, un concert de chants sacrés de Noël par Ewann LOGET et des chanteurs de Sainte-Anne d'AURAY.

Vint ensuite le spectacle humoristique « Le ONE MOINE SHOW » de Raoul LE CHENADEC mettant un point d'honneur à ce 23 décembre 2014.

Collectif Mairie

LE MOT DE l'URBANISME…

En ce qui concerne le PLU :

À la date de parution de cette édition des Nouvelles, aura eu lieu le 18 février 2015, la première réunion du Comité de Pilotage du PLU, instance réunissant les acteurs de la commune, tant économiques qu'associatifs, et les services de l'état, qui permet de discuter les grandes étapes de la reprise du PLU.

Toutefois nous n'avons pas attendu la mise en place de cette première réunion du comité de pilotage pour préparer le travail. Ainsi ce COPIL a été préalablement précédé de nombreuses réunions de deux groupes de travail, nécessaires à la préparation des documents qui seront vus et discutés lors de ces Comités de Pilotage :

- Un groupe de travail sur le zonage (10 personnes, dont des élus et les représentants des activités agricoles et économiques de la commune),
- Un groupe de travail sur le règlement d'urbanisme (6 personnes, dont des élus et des acteurs de la construction de la commune),
- Un autre groupe de travail composé de quatre architectes urbanistes se réunira dans le courant du mois de mars pour travailler sur la prospective urbanistique et avoir une vision de l'aménagement de notre territoire à long terme, afin de mettre en place, dans le PLU, les dispositions permettant le déploiement des équipements nécessaires au développement du territoire.

Le comité de pilotage se réunira quatre à cinq fois pour aboutir à une validation d'un projet de PLU. Parallèlement, des réunions publiques d'information sur les travaux du PLU auront lieu, et nous tiendrons des permanences d'information et de collecte des avis sur le travail établi. L'information sur les dates de ces réunions et des permanences d'information sera communiquée par voie de presse.

Nous avons jugé que la reprise du PLU était nécessaire pour se mettre en conformité avec nos objectifs politiques qui sont :

- Développer l'attractivité de la commune en en faisant une commune de charme.
- Protéger le patrimoine historique, mettre en valeur nos vieux villages et protéger nos monuments historiques, mais aussi les éléments constituant le paysage originel de la commune comme les chemins creux et les murets en pierres sèches, en rendant leur conservation et leur remise en état obligatoire.
- Protéger le patrimoine naturel et nos paysages.
- Arrêter le développement d'une urbanisation telle qu'elle s'est faite depuis des années sans cohérence architecturale.
- Tenir compte des nouvelles lois sur l'urbanisation et le développement durable, Grenelle de l'environnement, loi Littoral, loi Alur, loi SRU, etc.
- Contraindre l'urbanisation au maximum dans les limites de ce qu'elles sont actuellement pour ne plus consommer d'espace naturel et agricole complémentaire.
- Tenir compte des risques naturels, tels que la montée du niveau des eaux, mais en permettant la construction avec des dispositifs adaptés, ou en permettant la construction de dispositifs de protections.
- Induire par le PLU une politique de reboisement de la commune.
- Prévoir, dans le futur, le développement de modes de transport compatibles avec les objectifs du Grenelle de l'environnement, en visant la réduction de l'utilisation de la voiture sur notre territoire, qui représente actuellement probablement la plus grande source de pollution.
- Permettre la mise en place d'une politique de développement de l'habitat social, visant à ne pas concentrer ce type d'habitat, mais à le noyer dans le tissu urbain existant pour permettre un apport de population présente à l'année dans tous les quartiers de la commune.
- Permettre le maintien des différents types de camping – caravaning en s'adaptant au développement des nouveaux modes de tourisme et aux aspirations de la clientèle.
- Maintenir le droit pour les personnes, souvent à revenu modeste, mais possédant un petit terrain sur la commune, de venir y séjourner pendant la période estivale, mais en réglementant précisément les conditions de séjour, les zones affectées à ce type de villégiature et les aménagements à réaliser dans ces zones.
- Permettre aux activités économiques de la commune de se développer :
  - Définir un périmètre plus grand de surfaces dédiées à l'agriculture pour se donner les conditions de redéveloppement d'une agriculture ou d'élevage biologique ou raisonné. Parallèlement mettre en place avec les exploitants agricoles des conventions permettant d'entretenir les terres

dans l'objectif de reconstituer le paysage naturel initial et de faire reculer la prolifération des « épines noires ».
  - Permettre le développement des activités autour du nautisme et permettre à l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques de retrouver un second souffle dans son exploitation en assurant sa pérennité.
  - Permettre le maintien du commerce dans les cœurs de bourg en définissant des zones dédiées au commerce uniquement.
  - Permettre si possible le maintien d'une activité de pêche artisanale sur la commune.
- Doter la commune d'un vrai règlement d'urbanisme, complet, précis, et laissant le moins de place possible à l'interprétation. Le règlement actuel du POS, qui avait été repris quasiment stricto sensu dans le projet de PLU précédent, est un document peu précis, ne comportant que trop peu de prescriptions architecturales. Le nouveau règlement devra intégrer des règles précises permettant le développement d'une architecture cohérente, protégeant mieux nos vieux villages typiques, mais permettant aussi le développement et la création d'une architecture plus moderne dans les espaces intervillages urbanisés, dans le respect de gabarit et d'utilisation de matériaux en rapport avec notre identité maritime. Il devra de même définir les conditions de mise en place des nouveaux dispositifs tant de panneaux solaires, éoliennes, etc. en préservant la qualité de notre paysage urbain.

Notre projet de PLU en cours d'élaboration, tient compte de tous ces objectifs, afin que Saint-Pierre, retrouve dans le futur une véritable harmonie architecturale, tout en permettant un développement économique compatible avec une logique de développement durable.

Petit rappel sur les clôtures :

Tout d'abord nous rappelons ici que la création de toutes clôtures est soumise au dépôt d'une déclaration préalable.

De plus nous rappelons que sont autorisées sur la commune les clôtures suivantes :

- Murs bahuts d'une hauteur de 1 m.

Cette hauteur peut être portée à 1.50 m lorsqu'elle constitue le prolongement de la construction.
- Haies végétales composées.
- Grillages verts sur poteaux métalliques ou poteaux bois, doublés d'une haie végétale ou de brandes sans murets à la base.
- Palissade de bois correctement agencée, d'une hauteur maximum de 1.50 m, ou brande avec muret en pierre à la base de 70 cm de hauteur (la combinaison ne pouvant pas excéder 1.50 m au total).

LES AUTRES TYPES DE CLÔTURES NE SONT PAS AUTORISES.

En conséquence dans l'objectif de l'amélioration de la qualité de notre paysage urbain, la commission d'urbanisme ne donnera pas d'autorisation pour d'autres types de clôtures.

Le PLU prévoira un panel plus large de possibilitées, mais dans le respect de notre identité maritime, avec des prescriptions précises sur les clôtures possibles. Toutefois les clôtures PVC et autre produit du commerce sans rapport avec l'identité du paysage originel de Saint-Pierre, ne seront pas autorisés dans le PLU non plus.

Jean Yves LOGET
Adjoint à l' Urbanisme
jy.loget @saintpierrequiberon.net

Les Parkings de la côte sauvage ont été refaits
Parking de Port Blanc

MOT DE LA MINORITÉ

« Je déteste ce que tu dis mais je me ferais tuer pour que tu puisses toujours le dire. »
On trouve des variantes de cette citation attribuée à tort à Voltaire : Je déteste ce que tu dis mais je me battrai pour que tu aies le droit de le dire, ou encore -sans le tutoiement révolutionnaire-: Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai jusqu'à la mort pour que vous ayez le droit de le dire.
La formule attribuée à Voltaire exprime deux grands principes défendus par ce philosophe : la liberté et la tolérance, deux exigences démocratiques qui permettent le débat dans le respect de l'autre.
Nous ne demandons pas à la majorité d'approuver nos propositions de textes mais de les publier, nous en assumons la responsabilité.
Texte déposé le 19 février 2015

François Dubois, Jacques Le Hyaric, Georges Pruvost, Sylvie Cottin

COLLÈGE TERRITORIAL AURAY-BELLE ILE D'EAU DU MORBIHAN

Pour la première fois, je découvrais le collège territorial Auray-belle Ile d'Eau Du Morbihan (EDM), représentant les 28 communes du pays d'Auray, par ses 57 délégués. Présidée par Aimé Kerguéris, EDM est responsable de la production et du transport de l'eau, la distribution et les frais inhérents dépendant d'AQTA.
Sur le département, EDM gère 40 stations de traitement dont 5 sur le collège Auray-Belle Ile :
- 2 stations de traitement sur retenues d'eau de surface : Bordilla à Belle Ile et Tréauray pour AQTA (Pluneret–Brech).
- 3 stations de traitement d'eaux de forage (Pluvigner, Houat, Hoedic)

Si les besoins en eau sont couverts hors saison, par nos stations, ce n'est plus le cas en période estivale, du fait d'un plus grand nombre d'utilisateurs et de la moindre alimentation des retenues. Dans ce cas, une station d'Hennebont est sollicitée pour compléter la ressource.
Cette année, entre mai et octobre 2015, comme cela doit être réalisé tous les 30 ans, le lac de Guerlédan va être vidangé, le barrage mis à sec pour assurer les diagnostic et réparations nécessaires à l'ouvrage. Nous pourrions connaître des difficultés de ressource et devoir compter sur Pontivy pour répondre aux besoins estivaux de notre territoire.
De ce fait, il m'est apparu que ce qui me semblait évident pour les îles l'était également depuis des années sur le continent : La réduction de nos consommations s'impose non seulement pour diminuer notre facture d'eau mais pour assurer le service si naturel que nous connaissons à l'année. Une véritable politique d'information et d'apprentissage a tout son sens pour améliorer l'utilisation de nos services.
Les chaleurs d'été et la faible pluviométrie entraînant la diminution du volume de la retenue de Tréauray provoquent la prolifération de micro algues. Sans altérer la qualité sanitaire de l'eau traitée, celles-ci sont parfois responsables d'une odeur désagréable de l'eau.
Le traitement de masse de la retenue et une chloration supérieure de l'eau demandent alors quelque temps pour palier ce désagrément.
J'ai sollicité Eau du Morbihan et AQTA à rédiger dans un futur proche une communication afin d'informer et d'éduquer nos concitoyens. Car d'ici 2030, est attendue une augmentation de 18% de consommation d'eau. Réagissons vite !

Pierre DUMAS, *Conseiller municipal*
Laurence LE DUVEHAT, *Maire*

FRELONS ASIATIQUES

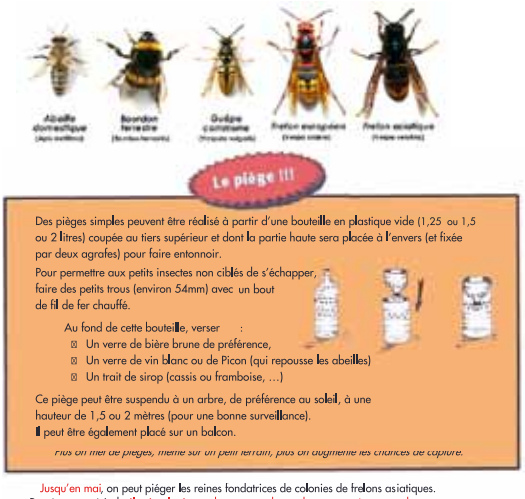

Jusqu'en mai, on peut piéger les reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques. Passée cette période, il existe le risque de capturer de nombreuses espèces autochtones (frelons jaunes, guêpes, etc ...). Il vaudra mieux retirer les pièges.

Si vous voyez un nid, informez votre mairie ou contactez Jean-Pierre Le Guennec, apiculteur de la presqu'île de Quiberon au 06 32 72 19 32

ET SI ON PARLAIT PATRIMOINE !

La fin de « la guerre des blocs » a provoqué l'ouverture du monde. Les pays touristiques sont entrés en concurrence et les plages ensoleillées abritant des installations nautiques se sont développées offrant en de nombreux points du globe les mêmes services...
Une grande différence existe cependant au niveau local – Le Patrimoine. Nous avons la grande chance de vivre sur une commune où celui-ci est extrêmement important. En effet, il débute à l'ère préhistorique et déroule ses témoignages jusqu'à nos jours.

Ce Patrimoine se présente à celui qui veut le regarder, voire le chercher, sous plusieurs formes. ***Le patrimoine matériel et le patrimoine immatériel.***

Le patrimoine matériel peut apparaître sous trois aspects :
Le patrimoine bâti, illustré par les monuments mégalithiques, le fort Penthièvre, la Maison Le Toullec, les restes de batteries côtières de Louis XIV, etc.
Le patrimoine de la vie courante consistant en objets usuels anciens, costumes traditionnels que l'on trouve assez souvent en débarrassant des greniers ou des caves, tels que peigne à lin, plomb de lestage de filets portant des marques de propriété, vieilles bouteilles, etc.
Le patrimoine écrit dans lequel on retrouve non seulement les nombreux témoignages des illustres visiteurs de la presqu'île, mais aussi les témoignages et récits de la vie simple des habitants de la presqu'île au cours des siècles, tels que vieux actes notariés, livrets militaires, photographies anciennes avec paysage en arrière-plan, etc.
À titre d'exemple :

En 1552, le seigneur de Rosmadec, noble morbihannais, dont un parent fut évêque de Vannes, rassemble le ban et l'arrière-ban de ses gentilshommes pour aller tenir garnison à Quiberon. Parmi ceux-ci, François Riou, archer des garnisons de Quiberon. Trois cents ans avant la « descente anglaise de 1746 » il fallait déjà se préparer à une autre menace anglaise. C'est ainsi que Joseph Le Quellec, marié à Marie Danielo, a un fils Vincent Nicolas le 30 mars 1706 à Kerdavid. Lorsque celui-ci a 27 ans, il est de petite taille et a le poil brun. Matelot pilotin à 12 livres, il embarque à Lorient le 13 juin 1733 à l'armement sur la flute LA GIRONDE de 400 tonneaux, armée de 14 canons et de 57 hommes d'équipage, pour effectuer une campagne négrière entre le Sénégal et Saint-Domingue. Il meurt le 05 janvier 1734 au Sénégal.

Ces deux derniers patrimoines finissent bien souvent, par manque de place ou d'intérêt au feu ou à la décharge publique.

Les souvenirs que les personnes les plus âgées ont conservés en mémoire et qu'il est urgent de recueillir avant qu'ils ne soient totalement oubliés forment *le patrimoine immatériel*.
La rencontre avec ces personnes, qui ont, soit exercé une fonction, soit joué un rôle dans des événements qui ont marqué l'histoire de la presqu'île ne doit pas être négligée. Ancien maire, habitants ayant connu l'occupation allemande, etc.

La municipalité propose avec l'Office de Tourisme de créer un groupe d'échanges et de rencontres « Tourisme et Patrimoine ».
Le but de cette section est de recenser, de collecter des documents, des objets de toute nature; en fait, toute trace de la vie ayant un intérêt patrimonial de Saint -Pierre Quiberon à travers les âges.
Monsieur HILLION sera le pivot de ce groupe.
Les anecdotes du temps jadis, les moments marquants de la vie quotidienne, qui sont encore dans les mémoires des anciens, mais qui n'ont jamais été couchés sur papier, intéressent fortement le groupe « Tourisme et Patrimoine ».
Chacun possède un membre de sa famille qui réserve dans son grenier des trésors.
Chacun possède dans sa mémoire pour les plus anciens, des péripéties originales et oubliées de la vie.
Il est indispensable d'établir un registre de cette mémoire du souvenir.
Le groupe ne fera qu'emprunter, dupliquer et restituer les documents, il se chargera de récolter toutes les anecdotes et récits des anciens. Cette section tentera d'établir un inventaire aussi large que possible de cette richesse qu'a été la vie à Saint-Pierre et dans ses villages. Des conserveries, à la vie des champs et la pêche dans les ports, des monuments mégalithiques aux bâtiments gallo-romains, de la guerre 14/18 à celle de 39/45, la liste de cette récolte de témoignages est loin d'être exhaustive.

L'Office de Tourisme souhaite que cette section soit pourvue d'une dizaine de membres actifs qui s'investissent dans un travail de recherches et d'investigations à travers le temps.
La municipalité mettra à disposition des moyens autant que faire se peut afin de réaliser cette belle entreprise.
Ce travail pourrait servir à la réalisation d'un recueil, puis d'un livre et d'un support vidéo ainsi qu'à un champ d'expérimentation alliant par ailleurs la signalétique des lieux emblématiques de notre commune aux expositions de ce travail au centre culturel.
Il est utile maintenant qu'on accorde de l'importance à la mémoire des Saint- Pierrois.
Nous lançons donc un appel aux Saint-Pierrois de souche et/ou de cœur qui veulent se joindre à ce groupe.

Renseignement Office de Tourisme
Groupe « TOURISME et PATRIMOINE »
0297308886.

MEDIATHEQUE

Les rendez-vous de la médiathèque en quelques dates :

- VENDREDI 20 MARS : 10 h BÉBÉ BOUQUINE. Ouvert à tous les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte.
- JEUDI 26 MARS : 14 h « parlez-moi d'amour » Odile, Jeannick, Marie Claire et Catherine proposent des lectures, chansons, poésie... sur le thème de l'amour

PATRIMOINE

La première borne en granit de la « Gerbe de blé » saint-pierroise est dédiée aux mères américaines, en mémoire de leurs fils tués à la guerre de 14-18. Elle a été inaugurée le 23 août 1931 sur le récif du Guernic, en face du fort de Penthièvre. Les mères américaines sont venues se recueillir près de la borne du Guernic le 23 août 1934, puis la borne tombera dans l'oubli et sera détruite par l'armée allemande en 1941 par un tir d'artillerie. Elle sera remplacée par une stèle en béton par des militaires de la garnison du fort Penthièvre. Ce n'est qu'en 1964 qu'elle fut reconstruite.

Cependant, l'accès sur l'îlot de Guernic étant très difficile, même par mer calme, il fut décidé d'édifier une réplique en granit identique à la première borne, sur le continent, devant la plage du Fozo, à l'initiative d'André Guillevic, de Joseph Tacher et de Jean-Michel Kervadec. Le terrain où est érigée cette borne avait été donné à la commune par monsieur D.L MOREST (citoyen franco-américain).Celle-ci sera inaugurée cette même année, en août 1997 en présence de diverses personnalités.

En 2013, la deuxième réplique de la borne de terre sacrée a rejoint l'îlot du Guernic au large de Penthièvre. Il a fallu un hélicoptère pour amener le monument de 300 kg de granit, qui a été installé sur le socle préparé à l'emplacement de celui de la borne originale. La stèle de béton a, quant à elle, été placée à quelques mètres de la borne en granit.

Précédemment, l'association de la « Borne de Terre sacrée » du Guernic n'avait pas eu l'autorisation de procéder à la mise en place durant le printemps, ni durant l'été, afin de respecter la nidification des oiseaux. L'hélicoptère avait pu s'occuper de cette livraison peu ordinaire avec toutes les autorisations nécessaires.

Plaque commémoration - Ilot du Guernic - Plage du Fozo

Monsieur Alphonse RIO de Portivy fut la cheville ouvrière de cet évènement.

Durant les tempêtes successives de l'hiver 2013/2014, la nouvelle borne fut déplacée par les assauts successifs de la mer s'abattant sur l'îlot du GUERNIC. C'est au printemps 2014, qu'une expédition fut menée à bord des « plates » du port de Portivy avec à sa tête, Alphonse Rio, David Noe, Pierre Ange Baranger, Christophe et Patrick Le Roch, Fabrice Marie, Bertrand Moizan, Quentin Moizan et d'autres amis, afin de remonter et de sceller cette borne sur le promontoire du Guernic.

Chaque marin passant à côté de l'îlot, à l'ouest, peut voir cette borne et se souvenir que des soldats américains sont morts pour notre pays.

À ce jour, nous comptons donc sur notre commune, la première copie de la borne originale de la borne du Guernic devant la plage du Fozo, la deuxième réplique scellée sur le Guernic, ainsi que la stèle de béton reconstruite par les militaires du Fort de Penthièvre et également scellée sur la Guernic.

Collectif mairie

- VENDREDI 10 AVRIL à 18 h 30 : remise des prix du concours de nouvelles « la plume de la presqu'île »
- SAMEDI 18 AVRIL à 14 h : présentation du concours « le prix des lecteurs de la médiathèque », qui cette année remplacera le prix des lecteurs du Télégramme
- JEUDI 23 AVRIL à 14 h : vidéo-conférence par Georges Le PESSEC à 14 h à la médiathèque : « BELLE ILE EN MER UN PAYS DE COCAGNE ! : l'histoire de Belle Ile »

Entrée gratuite

La consultation sur place est gratuite, un abonnement individuel ou familial est demandé pour le prêt des documents.

NETTOYAGE DE LA FONTAINE DE KERGROIX

L'association cynégétique de Saint-Pierre Quiberon a participé au nettoyage de la fontaine de Kergroix. Les abords ont été débroussaillés et la fontaine repeinte. Tracteur, débroussailleuses, tondeuses appartenant aux membres de la société ont été nécessaires pour venir à bout du chantier.

La société compte nettoyer deux sites par an, un au printemps et un à l'automne. Les chasseurs sont très sensibles à leur environnement et souhaitent ainsi mettre leurs services auprès de la commune pour entretenir le patrimoine communal.

A ce sujet nous encourageons les bénévoles

L'ÉCOLE PUBLIQUE CONTINUE…

À l'école Publique, cette année scolaire sur le thème du cirque continue, après le succès du spectacle des élèves sous le chapiteau au mois de décembre. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à sa réalisation (les élèves, les enseignantes, les bénévoles de l'Amicale, la Municipalité, les sponsors...).

Au mois de janvier, petits moments festifs dans les classes, les élèves des classes de cp/ce1 et de maternelle ont dégusté la galette. Les ce2/cm1/cm2 ont démarré l'écriture d'un album avec une histoire de disparition dans un cirque afin de réutiliser ce qu'ils ont appris en expression écrite depuis septembre (description, portrait, dialogue, récit...). Ces petits écrivains sont aussi des sportifs, ils sont allés le 19 janvier à Pluneret où ils ont participé à une rencontre handball Usep.

Au printemps, la classe de maternelle et celle de cp/ce1 participeront au « défi techno » en construisant un dispositif technologique qui correspondra à un cahier des charges précis. Elles présenteront leur objet lors d'une journée regroupant de nombreuses classes.

En mars, l'école préparera le carnaval sur le thème du cirque. Les élèves et leurs enseignantes décoreront le char de l'école. Cette fête et son défilé seront organisés par l'Amicale et devraient avoir lieu le samedi 14 mars dans l'après-midi. Venez nombreux.

La directrice
Martine Fournol

LA BOULE BRETONNE

Une association importante de notre commune « LA BOULE BRETONNE » avait convié Madame Laurence LE DUVEHAT, notre Maire à la traditionnelle dégustation de la galette des Rois en ce début d'année 2015. Madame Le Maire a remercié le bureau de l'association, dont le Président, Monsieur Yvonnick EHANNO, pour cette invitation ainsi que pour la participation des membres de l'association au téléthon 2015. Madame Le Maire a rappelé l'importance des associations qui s'ouvrent sur l'extérieur, créent de la convivialité et l'unité des Saint-Pierrois.

L'association a pour projet de présenter une rétrospective du club à travers une exposition de photos et de diffusions de films inédits tournés il y a bien des années. Madame Le Maire soutient cette initiative intéressante.

Jean Pierre LE DUVEHAT
Conseiller délégué à la Communication

LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Nous arrivons à la moitié d'une année scolaire riche en changement, le temps de dresser, à mi-parcours, un bilan du dispositif des Temps d'Activités Périscolaires. Suite à l'application de la réforme des rythmes scolaires, les 2 écoles de la commune sont passées à la semaine de quatre jours et demi, incluant l'aménagement d'un temps de 45 minutes d'activité quotidienne pour alléger le temps d'enseignement. La municipalité organisatrice et gestionnaire de ces temps avait fait le choix dans l'élaboration du projet d'élargir le temps d'activité à 1h30 sur deux jours par semaine au lieu des quatre fois 45 minutes initialement prévues dans la réforme. Après un premier bilan avec les familles par voie de questionnaire ainsi que les différents intervenants et animateurs, c'est une option qui présente des avantages et augmente la qualité des activités, permettant ainsi de sortir de l'école et de se déplacer jusqu'aux différents équipements et ainsi bénéficier de locaux adaptés à chaque type d'activités. Les intervenants sont satisfaits de la durée d'activité pour mener sereinement leur séance.

Rappelons que ces activités sont gratuites pour les familles et non obligatoires et que plus de 90 % des enfants scolarisés dans les 2 écoles de la commune y participent. La durée des 5 cycles dans lesquels les enfants s'inscrivent à 2 activités différentes, délimitées par les vacances scolaires est globalement appréciée, permettant ainsi de découvrir de nouvelles pratiques en conservant la possibilité d'une variété d'activités.

Des activités articulées autour de 4 thèmes, animées par des intervenants locaux aux compétences reconnues, impliqués dans la vie locale et l'épanouissement des jeunes à travers leurs disciplines, ainsi que les animateurs de la ville et le personnel communal des écoles.

-Les activités sportives pour jouer ensemble et développer ses capacités motrices : gymnastique, tennis, cirque, jeux collectifs et pour se détendre : relaxation et sophrologie.

-Les activités culturelles pour découvrir sa commune, son patrimoine à travers le jeu de piste, la danse bretonne.

-Les activités artistiques et manuelles pour l'initiation à l'art à travers la peinture, la musique, et la création autour du livre et des ateliers d'arts plastiques.

-Les activités culinaires et le jardinage: l'atelier cuisine pour éveiller les sens, goûter, cuisiner et partager en lien avec le jardin pédagogique pour créer un potager et tout son environnement.

Gwénaël Mahé
service jeunesse

ÉCOLE NATIONALE DE VOILE

En ce début d'année, l'ENVSN compte bien faire appliquer son nouveau slogan « l'école de l'excellence – Formation – Recherche – Entraînement ».

Et pour preuve, l'École Nationale de Voile et des Sports Nautiques accueille depuis le début de l'année, 3 formations : Diplôme d'État Voile, Brevet professionnel plurivalent croisière et Brevet Professionnel (BP) kitesurf. Dès mars, une nouvelle promotion du BP kitesurf arrivera à l'école, mais aussi, des stagiaires BP surf.

Depuis le 1er février, le secteur recherche s'est renforcé avec l'arrivée d'une nouvelle ingénieure. Paul Iachkine et Anne Schamberger auront à cœur de développer encore le secteur recherche et multiplier les partenariats. Paul Iachkine reste la référence pour les activités voile, Anne Schamberger se spécialisera sur les autres disciplines du nautisme (kitesurf, surf, char à voile, canoë kayak...). Ces compétences bénéficient aux sportifs de haut niveau lors de leur préparation aux grands évènements sportifs. Connaître leur matériel est un gain de temps et leur permet d'augmenter leur niveau de performance.

La branche entraînement de l'ENVSN est au complet puisque, depuis janvier et jusqu'à juin, plusieurs grandes écuries de voile viennent s'entraîner et se former à l'école : Sodebo, GDF Suez, Spindrift... Les skippers de renoms ont choisi l'ENVSN pour se préparer au mieux pour le Tour de France à la voile sur le nouveau support, le Diam 24.

Mathilde Le Floch
Responsable Promotion et Communication
mathilde.le-floch@envsn.sports.gouv.fr

Les médaillés de Saint-Pierre Quiberon

Le plus jeune, Gabriel Ropert a participé plusieurs fois aux championnats de Bretagne de Karaté. Lors de cette journée sur la presqu'île, Gabriel a été récompensé pour son implication dans le sport et en qualité de « Porte Drapeaux » FFI (Force Française Libre) et UFAC (Union Française des anciens combattants) de la presqu'île de Quiberon.

Gabriel Ropert était déjà décoré de la médaille de l'Assemblée Nationale, il a été décoré de la médaille d'encouragement de la Jeunesse et des Sports.

Le plus âgé est Axel Guého, fils d'Aimé Guého, conseiller municipal. Axel a débuté au judo à l'âge de 6 ans. A 17 ans, il a un joli parcours sportif sur les tatamis. Il a notamment gagné la coupe du Morbihan en cadet. Plusieurs fois demi-finaliste aux championnats de Bretagne, il a été qualifié pour le championnat de France. Ceinture noire de judo, Axel dispense des cours aux débutants et arbitre des petites compétitions. Il s'est rendu au Maroc pour parfaire son entraînement.

Il a été également décoré de la médaille d'encouragement de la jeunesse et des sports.

Nous souhaitons à ces deux jeunes sportifs de la commune un bel avenir à travers leurs sports et leurs engagements dans la vie.

Valérie Lucas,
Adjointe au maire
v.lucas@saintpierrequiberon.net

COMMÉMORATION

ANCIENS COMBATTANTS

Une assemblée générale hors du commun a eu lieu le dimanche 15 février, à l'espace Louison-Bobet, pour les marins et marins anciens combattants de l'Ammac et de l'Aeammac. L'association risquant de disparaître, Jo Guillevin étant décédé en 2013, Jo Le Bourges assurait la présidence par intérim, car aucune personne ne souhaitait reprendre le flambeau. Une minute de silence a été demandée en mémoire des disparus, comme Pierre Gatineau. Les maires des deux communes ont été remerciés pour leurs aides financières. Face à la difficulté du maintien de cette association et à la fin de l'assemblée générale, Jo Le Bouges a fini par accepter la présidence de l'association.

Les Maires de Quiberon et Saint-Pierre Quiberon lui adressent leurs chaleureux remerciements. Sans cette association, il n'y aurait plus de messe des péris en mer, après plus de 20 ans d'existence à Port-Maria, ainsi qu'une présence auprès de 15 commémorations sur Saint-Pierre Quiberon et Quiberon.

Madame Laurence Le Duvéhat, Maire de Saint-Pierre Quiberon remercie monsieur Jo Le Bourges pour son dévouement et ses actions pour la commune.

Jean Pierre Le Duvéhat
Conseiller municipal délégué à la communication

VOS IMPRESSIONS

Monsieur Le Conseiller Municipal Délégué à la communication, vos impressions après SIX MOIS dans vos fonctions :

Notre arrivée aux affaires était notre souhait, et il a été exaucé avec un large score.

Depuis notre arrivée, il y a moins d'un an, que s'est-il passé ?

C'est à travers un résumé que je vous propose de mesurer le travail de l'ensemble des acteurs œuvrant pour le bien-être de notre commune.

CONCERNANT LES GROS TRAVAUX :

À Kerhostin, le réseau d'assainissement et d'eau potable est terminé.

Un nouveau poste de relevage des eaux usées a été installé à la roche noire.

Un poste de gaz a aussi été mis en place.

Plusieurs canalisations « Haute Pression » ont été remplacées.

La deuxième tranche de travaux pour Kerhostin concernant l'enfouissement aérien est prévue fin 2015/début 2016.

Au Rohu, les travaux d'assainissement et de réfection des canalisations des eaux pluviales sont terminés, ainsi que le revêtement de la place et les travaux de marquage au sol.

À Kerboulevin et Kervihan, les travaux d'assainissement collectif sont terminés, un poste de relevage équipé de quatre pompes de relevage a été installé.

Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens sont prévus pour le 1er semestre 2015.

A Penthièvre, les travaux de renouvellement des canalisations du circuit gaz commencés il y a deux mois, sont terminés. Un poste de gaz supplémentaire a été installé avenue de Saint-Malo.

La réparation des digues de l'isthme a été effectuée sans attendre l'accord de subvention. Il reste cependant à réparer plusieurs tronçons de digues. Ces travaux auront lieu cette année.

À Portivy, la promenade de Téviec a été entièrement refaite.

Les travaux de réparation du môle du quai sont terminés.

À Saint-Pierre, les travaux de réparation du quai sont terminés.

À l'église, un réseau d'alimentation en gaz a été installé et la mise en place d'un nouveau chauffage (auparavant non budgété) est prévue.

Sous réserve du vote du budget, seront effectués :

- Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens sont prévus pour le 1er semestre 2015 à Kervihan et kerboulevin.
- La réhabilitation du bâtiment de fonction de l'école publique avec une salle au r.d.c et deux logements sociaux à l'étage.
- Les travaux de réhabilitation du Cromlech de Kerbourgnec.
- L'étude pour les gros chantiers de travaux rue Marthe Delpirou, rue des Menhirs, rue des Régatiers, rue des Voiliers, va être lancée cette année.

D'autre part, L'étude pour la réfection des trois terrains de Tennis extérieurs est lancée.

À l'étude :

À court terme, la création d'un terrain d'accueil payant pour « camping car ».

Pendant notre mandature, la création d'un lotissement communal, la réhabilitation de la mairie, le projet d'une structure d'hébergement temporaire (qui ne dépend pas que de la mairie).

CONCERNANT les travaux de réhabilitation de la MAIRIE actuelle

Plusieurs échos nous sont parvenus tels que « la construction d'une nouvelle mairie coûterait beaucoup moins cher que la réhabilitation de la mairie actuelle ». C'est peut-être vrai, ou pas, cependant les donneurs d'idées ont oublié d'intégrer une chose, c'est que dans le souhait d'une construction d'une nouvelle mairie, s'ajouterait inévitablement le coût de la réhabilitation de la mairie actuelle, à moins de la laisser partir en ruines.

CONCERNANT les commerçants et les Artisans

Nous avons à cœur de soutenir nos artisans et commerçants. Nous avons aussi la délicate tâche de maintenir un équilibre envers nos commerces. Il ne nous viendrait pas à l'idée par exemple en tant qu'élu responsable de favoriser l'installation d'un troisième poissonnier si déjà deux autres avaient pignon sur rue dans un si petit centre-ville. Le risque de mettre en péril l'un ou l'autre serait impensable pour nous. L'union des acteurs économiques de notre commune doit être vigilante quant à cet équilibre fragile entre les corporations.

CONCERNANT L'ESPACE PATRIMOINE et ENVIRONNEMENT

Nous mettons en place, avec l'office du tourisme, un groupe de travail « Tourisme et Patrimoine ». Toutes les personnes souhaitant y participer peuvent contacter l'office de tourisme ou la mairie. Nous attachons une grande importance au patrimoine et à l'environnement ainsi qu'à la protection des espèces et notamment à celle du « gravelot à collier interrompu » qui est l'objet de toute notre attention avec le conservatoire du littoral (l'espèce est protégée en France -article 1er de l'arrêté modifié du 17 avril 1981, inscrite à l'Annexe I de la Directive Oiseaux, à l'Annexe II de la Convention de Berne et à l'Annexe II de la Convention de Bonn).

Un petit mot sur notre idée de la CULTURE,

Nous avons mis en place le premier concours de nouvelles « La Plume de la presqu'île » organisé en partenariat avec les communes de Quiberon et de Plouharnel. Avec un nombre conséquent de nouvelles, cet événement est déjà un franc succès. La fête du livre est programmée et une exposition de peintres amateurs de la presqu'île va être également organisée. Je remercie Madame DEKEYNE et ses collaborateurs(trices) pour leur travail, leur écoute, et leur dévouement.

CONCERNANT les activités scolaires pour les SPORTS NAUTIQUES (voile, aviron, kayak, surf),

compte tenu du désengagement d'AQTA pour l'année en cours, la commission municipale a bien entendu décidé de maintenir l'activité voile scolaire et de l'amplifier par l'adjonction d'autres disciplines. Une charte a été établie avec six partenaires (la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, l'Union Sportive de l'Enseignement du 1er degré, le Comité Départemental d'Aviron, le Comité Départemental de Kayak, le Comité Départemental de Surf, le Comité Départemental de Voile).

Les activités seront proposées aux enfants de CE2, CM1, CM2 de nos écoles. Dans notre rapprochement déjà effectif avec notre École Nationale de Voile et la SRSP, la municipalité souhaite développer l'accès aux sports nautiques.

CONCERNANT LES DÉCISIONS RAPIDES prises par la municipalité, beaucoup de problèmes résiduels depuis des années ont été traités très rapidement.

Depuis des années, à Portivy, le dossier de la promenade des îles qui dessert quatre maisons était tombé dans les oubliettes, nous avons eu le droit, il y a deux mois (mais encore fallait-il le demander) de proposer un plan de travail pour un enrochement. (La demande est acceptée).

Toujours à Portivy, le dossier de la maison ALICE en souffrance depuis plus de 10 ans, a trouvé administrativement sa solution six mois après notre arrivée à la mairie. La balle est maintenant entre les mains d'un architecte.

Le problème résiduel des conteneurs de la zone artisanale de

Kergroix, dans une insalubrité totale et non conforme au cahier des charges de Véolia, lui aussi depuis des années a été traité en six mois.
CONCERNANT une question que l'on me pose fréquemment :
Ma rétribution par rapport à celle de l'ancien conseiller municipal délégué de la municipalité précédente, je ne perçois pas un centime d'euro, mais c'est mon choix.

Jean-Pierre Le Duvéhat
Conseiller municipal
jp.leduvehat@saintpierrequiberon.net

GESTION DES PORTS

Le Port d'Orange

Avant la saison estivale nous fixerons une date de rencontre pour échanger sur la gestion du port d'Orange et des divers problèmes que vous avez rencontrés.
Je vous présenterai les comptes administratifs dès leurs validations, ainsi qu'un résumé des travaux d'investissement réalisés et à venir.

Le Port de Portivy

La gestion du Port de Portivy relève des fonctions de la commune, conséquence, il n'y aura pas de conseil portuaire.
Bien consciente de vos attentes relatives à la gestion du port je vous propose de nous rencontrer dès la validation des comptes administratifs et du bilan prévisionnel prévue début avril.
Cette rencontre me permettra de vous commenter les investissements qui ont été réalisés en décembre 2014 janvier 2015, les investissements prévus pour l'année 2015 et vous informer de l'utilisation de vos redevances en toute transparence.
Le règlement du Port est en cours de révision pour plus de précisions afin de pallier les dysfonctionnements que j'ai constatés lors de la saison 2014, ce sera l'occasion de recueillir vos idées qui permettront d'optimiser la gestion.
Une commission finances a eu lieu en décembre 2014, elle valide la nouvelle tarification applicable en 2015.
Toutes propositions seront les bienvenues.
A bientôt

Françoise Duperret
Maire adjointe et Présidente de l'Office de tourisme
f.duperret@saintpierrequiberon.net

Port de Portivy : Tarification des mouillages 2015

Plaisanciers (Année)	HT	TTC
Bateaux jusqu'à 5 m	130.08 €	156.10 €
Bateaux de 5 m à 6 m	155.21 €	186.25 €
Bateaux de 6 m à 7 m	185.17 €	222.20 €
Bateaux de plus de 7 m	217.61 €	261.13 €
Pêcheurs professionnels	160.26 €	
Bateaux de passage	229.70 €	275.64 €

Port d'Orange : Tarification des mouillages 2015

	Rade		Port	
Plaisancier Année)	HT	TTC	HT	TTC
Bateaux jusqu'à 5 m	282.64 €	339.17 €	130.08 €	156.10 €
Bateaux de 5 m à 6 m	329.74 €	395.69 €	155.21 €	186.25 €
Bateaux de 6 m à 7 m	388.63 €	466.36 €	185.17 €	222.20
Bateaux de plus de 7 m		217.61 €	261.13 €	
Pêcheurs professionnels		160.26 €		
Bateaux de passage	471.06 €	565.27 €	229.70 €	275.64 €

TÉLÉTHON

Les pompiers de la presqu'île étaient bien au rendez-vous à Saint-Pierre Quiberon pour l'édition 2014 du Téléthon. Encadrés par le KIBEREN BIKE CLUB. Partis de Penthièvre à 9 h, nos soldats du feu arrivèrent avec Kevin Bailleux dans la célèbre « joëllette » sur la place du marché. La musique bretonne fit danser les plus frileux, les amateurs et les élus de la majorité. Après une vente de peluches et de porte-clés, la course reprit son cours vers 11 h en direction de Quiberon où se trouvait l'association Doudou, coquillages et petits trésors, qui proposa une vente de gâteaux.
Une association Saint-Pierroise « La boule Bretonne » n'était pas en reste puisqu'elle offrit au téléthon un Chèque de 200 €. La municipalité a apprécié le don de cette association ouverte sur les autres. Cette année, nous espérons faire mieux pour aider la recherche contre les myopathies et les maladies rares. Un rendez-vous sera pris avec l'amicale des pompiers.

Collectif mairie

« La Plume de la presqu'île »

La remise des prix de la première édition du concours de nouvelles de la presqu'île de Quiberon en partenariat avec les communes de Quiberon et de Plouharnel aura lieu le Vendredi 10 Avril 2015 à 18h30 au centre culturel de Saint-Pierre Quiberon.
De nombreuses nouvelles nous sont parvenues, elles sont en cours de lecture. Les membres du jury auront fort a faire pour départager les compétiteurs. Un livre de recueil des nouvelles primées sera édité et remis gracieusement à l'ensemble des participants.
Il sera également possible d'en acheter.
Nous remercions les municipalités de Plouharnel et de Quiberon d'avoir collaboré à cette première édition.

Nathalie Noël – Chatain
Adjointe aux associations, à la culture, au social et à la santé
Jean Pierre Le Duvéhat
Conseiller délégué à la communication

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

La Complémentaire Santé Communale, accessible à Tous !
Le retour à une couverture de santé pour vous et vos proches grâce à votre mairie
Une tarification simple générant une réelle économie sur vos cotisations
- moins de 18 ans, à partir de 15.34€ /mois
- de 18 à 60 ans, à partir de 24.93€ /mois
- plus de 60 ans, à partir de 59.42€ /mois

Le libre choix d'une formule adaptée à vos besoins (2 mutuelles et 3 niveaux de garanties : économie - sécurité - confort)
Une mutuelle ouverte à tous (tout Age, compatible ACS, compatible avec la fiscalité Madelin)
Offre réservée aux habitants de la commune de Saint-Pierre Quiberon
Rendez-vous vite dans votre mairie ou votre CCAS pour retirer des plaquettes d'information.
Une réunion d'information vous sera proposée début avril au centre culturel
Plus d'infos sur : **http://www.macommunemasante.org/**

ÉTAT CIVIL

Naissance :
Paul ESPA
Le 31 janvier

Mariage :
Bruno BLAVIER & Caroline BENOIT
Le 9 décembre
Yvan DESAUTEL & Diane LORAN-CHET
Le 13 décembre
Vincent BERGAMASCO & Marina CADORET
Le 20 décembre

Décès :
Marcel LE DORLOT
Le 12 novembre 2014 – 91 ans
Jean-Paul DRÉANO
Le 17 novembre 2014 – 58 ans
Pierre GATINEAU
Le 29 novembre 2014 – 80 ans
Caroline BELZ veuve LE MEILLEUR
Le 6 décembre 2014 – 93 ans
José BOUCHERIE
Le 8 décembre 2014 – 72 ans
Jacques SUEUR
Le 12 décembre 2014 – 89 ans
Jeannine LE FLOCH
Le 14 décembre 2014 – 78 ans
Yves COUDON
Le 22 décembre 2014 – 73 ans
Odette GLASTON veuve FOURCAUT
Le 23 décembre 2014 – 90 ans
Amélia JAN veuve THOMAS
Le 28 décembre 2014 – 84 ans
Bernard JOSSIC
Le 30 décembre 2014 – 70 ans
Alain LEROUX
Le 16 janvier 2015 – 66 ans
Joseph LE MAUX
Le 18 janvier 2015 – 62 ans
Claudine ANDURAND veuve ROUSSET
Le 13 février 2015 – 74 ans
Lucienne PRESLES veuve BOONE
Le 15 février – 87 ans
Rosalie LORHO veuve POSTIC
Le 15 février – 90 ans
Julienne LANTIL épouse STOQUERT
Le 18 février – 83 ans

PAILLAGE

Distribution gratuite de paillage et de bois de chauffage non débité.
Terrain de la route du camp militaire
Se munir de vos outils et sacs
Mercredi 25 mars de 13h30 à 16h30

Horaires de l'office de tourisme

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h
et de 14 h 30 à 17 h 30
Le samedi de 9 h 30 à 12 h 30

Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Elections départementales 2015

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le dimanche 22 mars 2015 pour le premier tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le second tour, dates confirmées par un décret publié au Journal officiel le dimanche 30 novembre 2014.
Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.
Nous invitons tous les Saint-Pierrois à venir voter massivement.

Collectif mairie

Jean-François MARUSZYCZAK
Directeur Général EMMAUS ACTION OUEST
15 rue Hélène et Victor Basch-56300 PONTIVY
02 97 25 52 35 - 06 19 64 20 19

Une nouvelle entreprise est née à Saint-Pierre Quiberon

Il s'agit de « VEILL Ô LOGIS » qui se propose à la gestion de la conciergerie et L'intendance des résidences secondaires.

VEILL Ô LOGIS
Conciergerie et intendance résidences secondaires

Pour tous renseignements :
Thérèse Vanlède-Morin
06 48 84 59 83
19 rue de l' éolienne
Saint-Pierre Quiberon
veillologis@gmail.com
Site : veillologis.bzh

Horaires de la déchetterie de Quiberon

De 8 h à 12 h et de 15 h à 18 h
Tous les jours sauf le dimanche

Informations pratiques

Gendarmerie : 17 ou 02 97 50 07 39
Pompiers : 18 ou 112 depuis un portable
Sauvetage en mer : SNSM : 112
SAMU : 15

Cabinets infirmiers :
Cabinet de la baie d'Orange :
134 rue du Général de Gaulle
Saint-Pierre Quiberon - 02 97 30 81 60
et 06 75 01 52 63
Cabinet de Kerdavid :
6 avenue des Druides
Saint-Pierre Quiberon - 06 83 07 98 28

Clinique vétérinaire :
23 avenue du Général de Gaulle
Quiberon - 02 97 30 44 15

Dentiste :
Docteur Delotel
134 rue du Général de Gaulle
Saint-Pierre Quiberon - 02 97 30 84 55

Permanence des dentistes :
Dimanche de 9 h à 12 h - 02 97 63 12 73

Masseurs Kinésithérapeutes :
MM. Becquet, Gely et Baudic
134 rue du Général de Gaulle
Saint-Pierre Quiberon - 02 97 30 91 83

Médecins :
Docteur Brosolo
Place des Martyrs de Penthièvre
02 97 30 99 98
Docteur Pignon
2 route du Roch
02 97 30 92 90

Médecin de Garde :
Auray, 45 avenue Wilson - 02 97 68 42 42

Ostéopathes :
Philippe Becquet, Jérôme Gely
134 rue du Général de Gaulle
Saint-Pierre Quiberon - 02 97 30 91 83

Pharmacie de la Baie :
101 rue du Général de Gaulle
Saint-Pierre Quiberon - 02 97 30 98 12

Pharmacie de garde : 32 37

Correspondants de Presse :
soizic ropert,ropert-telegramme@orange.fr
Emmanuelle Robert Mevel :
erm56510@gmail.com (Ouest France)

Horaire de la médiathèque

Mardi : 16 h 30 à 18 h 30
Mercredi : 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h
Jeudi : 10 h à 12 h
Samedi : 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Mairie de Saint-Pierre Quiberon

N° de publication : 15 mars 2015
Directrice de publication : Laurence Le Duvéhat
Crédit photos : commune de Saint-Pierre Quiberon
Conception : so créaphie.fr - Imprimeur : IOV